



Office of the Registrar-General
Consumer Protection Division
1203-155 Carlton, Winnipeg, Manitoba, Canada R3C 3H8
T 204-945-0300 F 204-945-4009

Bureau du registraire général
Division de la protection du consommateur
155, Carlton, bureau 1203 (Manitoba) Canada R3C 3H8
Tél. 204 945-0300 Téléc. 204 945-4009

Date: *October 27, 2017*

Date : *27 octobre 2017*

To: *All Clients of the Manitoba Land Titles System*

Destinataires : *Tous les clients du système de titres fonciers du Manitoba*

Re: *Electronic copies of status of title and status of instrument*

Objet : *Copies électroniques des états de titre et des états d'instrument*

Effective November 6, 2017, statuses of title and statuses of instrument will be delivered electronically to all clients who have registered their firm details with Land Titles, including contact information and email addresses, and have been assigned a firm identification number.

À compter du 6 novembre 2017, les états de titre et les états d'instrument seront fournis de façon électronique à tous les clients qui ont enregistré les renseignements concernant leur firme auprès du Bureau des titres fonciers – y compris les coordonnées et les adresses électroniques – et à qui un numéro d'identification de firme a été attribué.

Affected clients will receive an emailed copy of their status of title and/or status of instrument once the documents submitted by them for registration have been approved in the Manitoba Land Titles System.

Les clients visés recevront par courriel une copie de leur état de titre ou de leur état d'instrument une fois que le système de titres fonciers du Manitoba aura approuvé les documents envoyés aux fins d'enregistrement.

Clients can contact The Property Registry's Client Service Team at tprclient@tprmb.ca to change or update their primary contact and notification email addresses.

Les clients peuvent communiquer avec l'équipe des services aux clients de l'Office d'enregistrement des titres et des instruments à tprclient@tprmb.ca pour modifier ou mettre à jour leurs coordonnées et leurs adresses électroniques de notification principales.

Paper copies will continue to be printed and distributed to clients who have not been assigned a firm identification number.

On continuera d'imprimer et d'envoyer des copies papier aux clients à qui on n'a pas attribué de numéro d'identification de firme.

Le registraire général

Barry C. Effler
Registrar-General